

La Grèce Nouveau Paradis Des Retraités

Avantage grec: taux fixe de 7% sur les pensions étrangères

Les habitants de la Russie, de la Scandinavie et d'autres pays au climat rigoureux commencent souvent à regarder de plus près les régions ou les pays au bon climat pour y passer d'abord des vacances, puis, plus près de la vieillesse, peut-être, s'y installer pour une résidence permanente. L'argent accumulé et les pensions pour ces personnes sont la seule source de revenus que je voudrais conserver ou même augmenter.

En ciblant cette catégorie de citoyens, le gouvernement grec a instauré un régime fiscal pour les retraités étrangers, à condition qu'ils s'installent en Grèce.

Quels sont les nouveaux avantages fiscaux?

Le programme d'allègement fiscal repose sur un impôt fixe de 7% sur la retraite de source étrangère, ainsi que sur tout autre revenu provenant d'une source extérieure à la Grèce.

Ce montant devrait être versé en une seule fois chaque exercice. Le taux d'imposition est également régi par les Conventions sur la double imposition entre la Grèce et l'état d'origine de la pension / du revenu. Cependant, la plupart des accords de double imposition entre la Grèce et les pays de l'OCDE prévoient une imposition basée sur la résidence fiscale d'une personne physique. Une incitation supplémentaire pour les retraités étrangers est l'exemption des cotisations de solidarité spéciales standard. Les avantages fiscaux sont valables 15 ans.

Qui peut en profiter?

Les retraités étrangers dont la pension n'est pas reçue en Grèce et dont la résidence fiscale des 5 dernières années sur 6 avant la demande n'était pas Grecque. Il est également implicite que le demandeur doit être un résident d'un pays qui coopère en matière fiscale avec la Grèce.

Comment postuler?

La demande doit être déposée avant le 31 mars de chaque année. L'examen de la demande dure 2 mois.

ABOUT BKMS

With over a decade worth of experience and a prominent network of international clients, BKMS has established a reputation that speaks for itself. BKMS is covering a broad spectrum of industries, taking into account the required accounting treatment and tax implications as well as the challenging international regulatory framework. Client Trust and loyalty are the very fundament of every commitment undertaken by BKMS. Adherence to a strict policy of professionalism therefore results in continuously successful developments. BKMS is regulated by Cyprus Securities and Exchange Commission Registration No 96/196.

MULTI FAMILY OFFICE SERVICES

Administrative Services

Tax Planning

Wealth Planning

Corporate Consulting

Legal Services

BKMS Limited

201 Strovolos Avenue

Off. 201-202, 2nd Floor

2049 Nicosia, Cyprus

info@bkmsgroup.com

Tel. +357 – 22 265 360

Fax. +357 – 22 265 361

The materials provided in this document are issued for general information purposes only and are not designed to provide legal or other professional advice. Hence we accept no responsibility for any direct, indirect or consequential loss or damage which may arise from reliance on information contained in this document. Readers are advised to seek confirmation of statements made herein before acting upon them; specialist advice should also be sought on your particular cases. Please feel free to contact us at your convenience.